



Instance de divorce et ex qui me déclare sa maladie

Par **Spartacus69**, le **13/08/2015** à **21:22**

Bonjour!

J'ai déclenché une procédure de divorce il y'a plus de 15j, le dossier a été déposé au tribunal il y'a 1 semaine soit le 07 août 2015.

Et là j'apprends récemment par mon ex belle soeur que mon ex est malade(biopsie tumeur maligne). Et sincèrement je compatis.

Je souhaiterais savoir si cela va ralentir la procédure ou autres..

Notre avocate qui est en congé n'est pas au courant de la maladie et m'avait dit que d'ici cet automne oct/nov,nous aurons une date de divorce!

Petite précision c'est un divorce par consentement mutuel, et que nous n'avons pas d'enfant.

Je vous remercie par avance de vos réponses!